

PROFIL DES ÉLUS

lors des élections scolaires
de novembre 2014



PUBLIÉ PAR

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Québec (Québec) G1X 3M4
Téléphone: 418 651-3220
Télécopieur: 418 651-2574
Courriel: info@fcsq.qc.ca
Site: www.fcsq.qc.ca

Document: 7149

Dépôt légal – 2^e trimestre 2015
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note – Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



100 % de fibres recyclées postconsommation

TABLE

DES MATIÈRES

5	PRÉAMBULE
	PROFIL DES ÉLUS
6	Poste à la présidence : répartition des hommes et des femmes
6	Poste de commissaire : répartition des hommes et des femmes
7	Élus ayant un ou des enfants à l'école
7	Groupe d'âge
8	Niveau de scolarité
8	Occupation
9	Nombre d'années d'expérience à titre d' élu
9	Nombre d'heures vouées à la fonction d' élu
10	Raisons pour se présenter comme élu
11	Expérience au sein d'organismes où siègent des parents

PRÉAMBULE

Le présent *Profil des élus* trace le portrait des commissaires et des présidents élus lors des dernières élections scolaires tenues en novembre 2014. Il a été réalisé à partir des résultats d'un questionnaire adressé par la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'ensemble des commissaires et des présidents élus des commissions scolaires membres de la FCSQ.

Le réseau des commissions scolaires francophones comprend 617 commissaires et 60 présidents élus au suffrage universel. De ce nombre, 381 ont répondu au questionnaire.

La compilation de ces données a pour objectifs d'établir un portrait juste du profil des élus scolaires, qui va au-delà des perceptions, et permet également de faire une comparaison avec le profil des commissaires élus lors des élections de 2007, alors qu'un exercice similaire avait été réalisé.

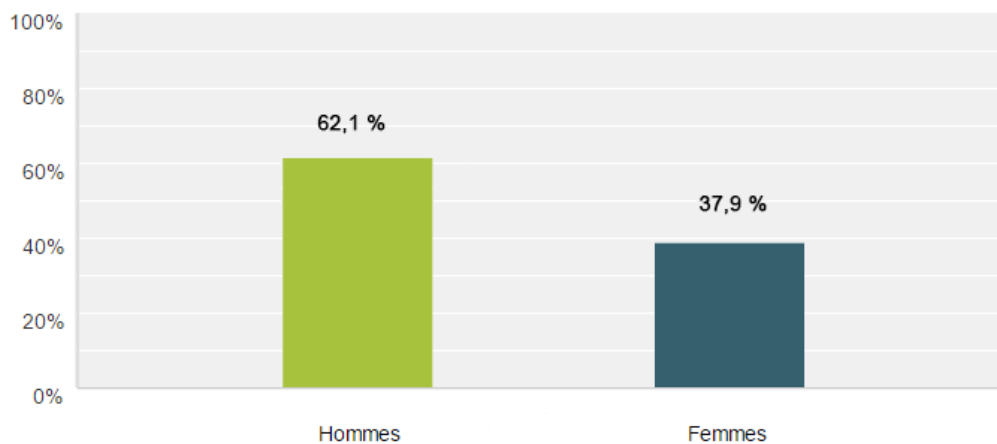
Parmi les constats qui se dégagent, on note d'abord que la politique scolaire est le seul palier où la parité hommes-femmes est une réalité. Compte tenu qu'il n'y avait pas eu d'élections scolaires depuis 7 ans, une proportion assez importante (près de 40 %) d'élus scolaires en est à sa première expérience. Les données indiquent que la moyenne d'âge des commissaires est sensiblement la même par rapport à 2007 alors que 60 % des élus ont 54 ans ou moins.

Enfin, ce profil révèle que les élus scolaires sont généralement des personnes avec un haut degré de scolarité et qu'elles occupent des emplois très variés.

En bref, le *Profil des élus* permet d'établir que les élus scolaires sont des personnes représentatives de la population en général, mais qui ont cette caractéristique particulière d'être profondément engagées à contribuer à l'amélioration continue du système public d'éducation et à la réussite des élèves.

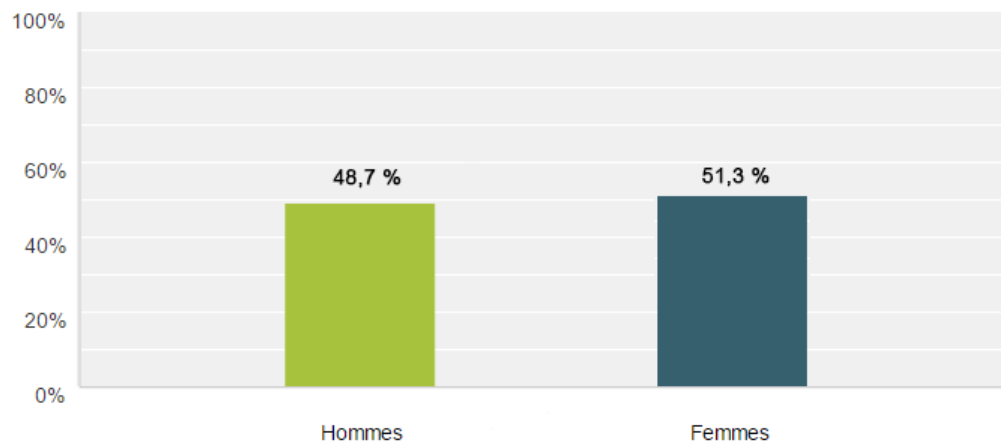
POSTE À LA PRÉSIDENTENCE RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES

Pour les postes à la présidence, la répartition selon le sexe est de : 37,9 % de femmes et 62,1 % d'hommes.



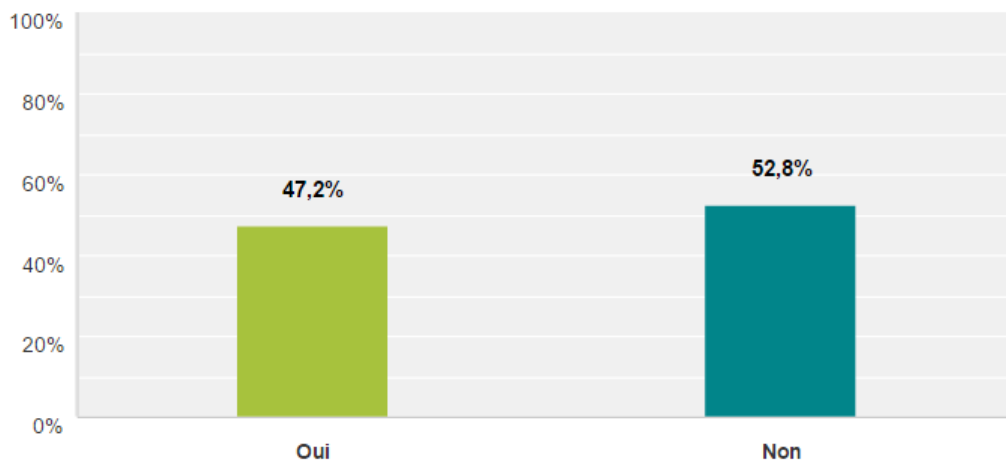
POSTE DE COMMISSAIRE RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES

La répartition selon le sexe des commissaires élus s'établit comme suit : 51,3 % de femmes et 48,7 % d'hommes.



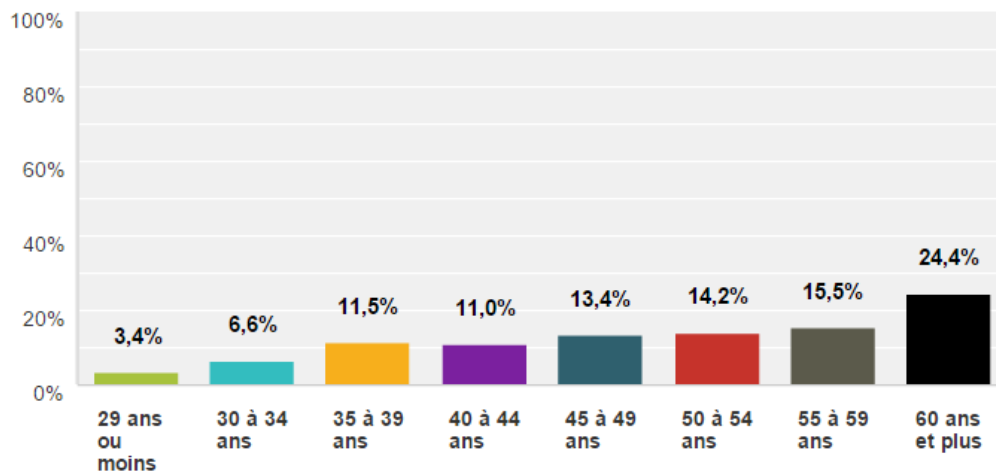
ÉLUS AYANT UN OU DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Les élus qui ont un ou des enfants de 18 ans ou moins qui fréquentent un établissement d'ordre préscolaire, primaire, secondaire ou de formation professionnelle représentent 47,2 % de l'ensemble des élus.



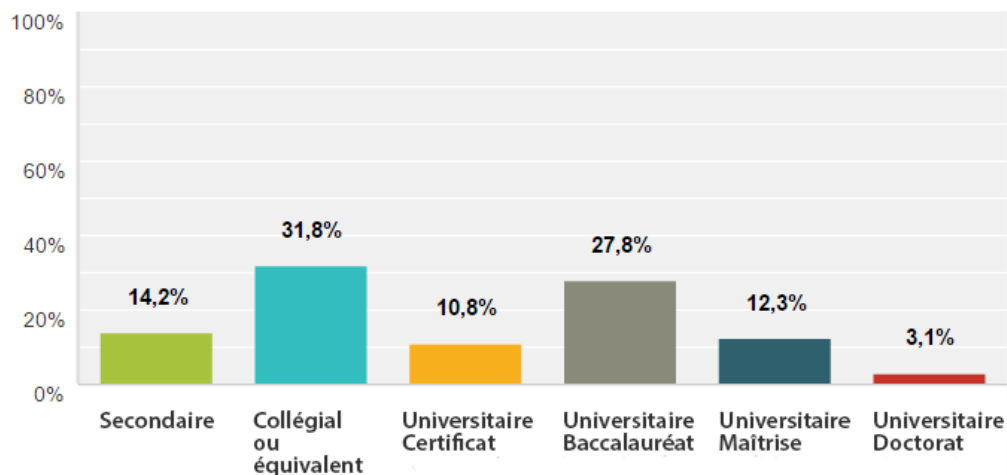
GROUPE D'ÂGE

60 % des élus ont 54 ans ou moins.



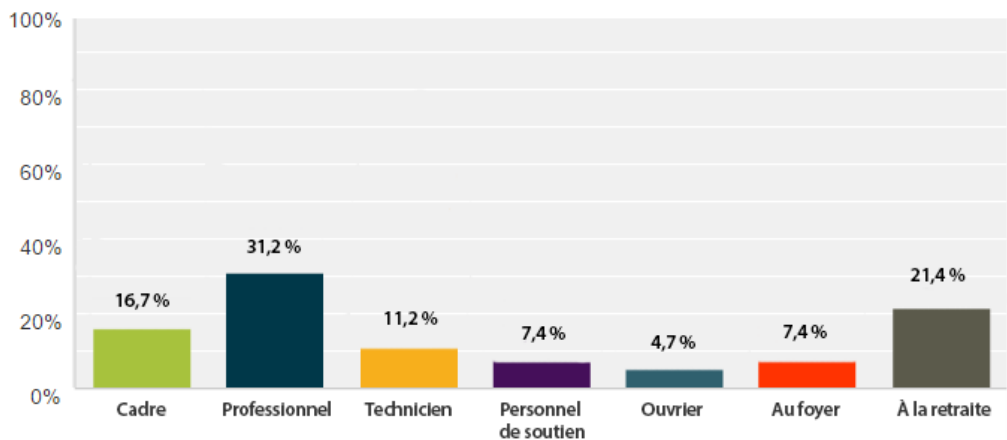
NIVEAU DE SCOLARITÉ

La majorité (85,8 %) des élus ont fait des études postsecondaires.



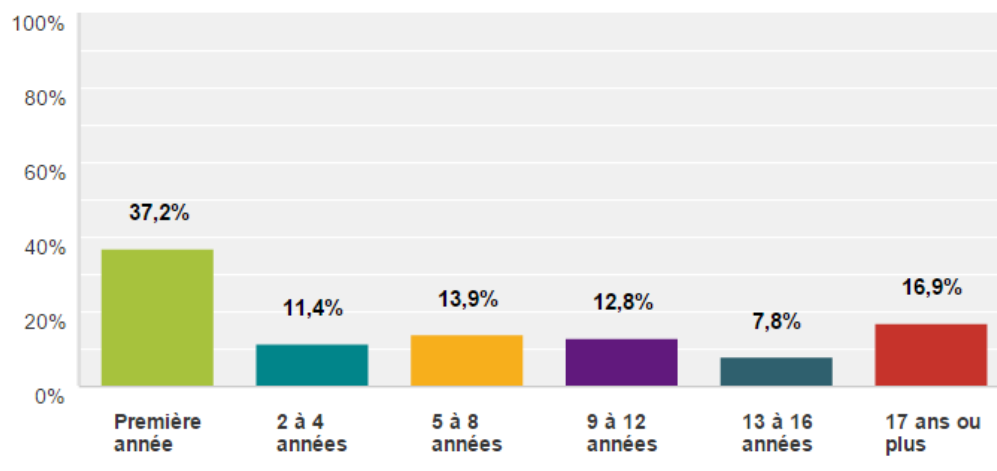
OCCUPATION

Près de la moitié (47,9 %) des élus occupent un emploi d'encadrement ou de niveau professionnel, alors que 28,8 % sont au foyer ou à la retraite.



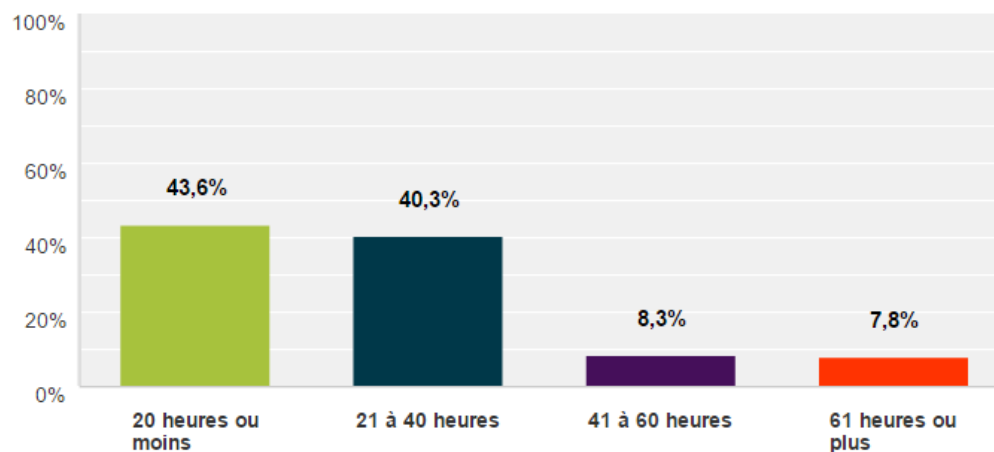
NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE À TITRE D'ÉLU

Les personnes qui cumulent 4 années d'expérience ou moins à titre d'élus représentent 48,6 % de l'ensemble des élus scolaires.



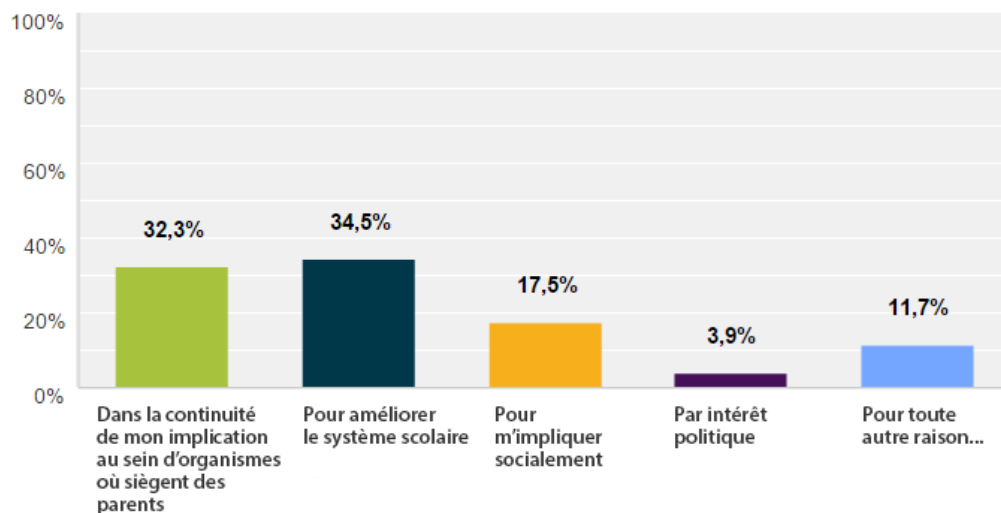
NOMBRE D'HEURES VOUÉES À LA FONCTION D'ÉLU

Le pourcentage des élus qui consacrent mensuellement 21 heures ou plus à leur fonction s'établit à 56,4 %.



RAISONS POUR SE PRÉSENTER COMME ÉLU

Les deux principales raisons pour lesquelles les répondants se sont présentés comme élu scolaire sont : Pour améliorer le système scolaire (34,5 %) et Dans la continuité de mon implication au sein d'organismes où siègent des parents (32,3 %).



Les répondants ont également mentionné d'autres raisons telles que :

- Pour la réussite des jeunes, la valorisation du système public...
- Par amour pour l'éducation, besoin de m'impliquer, pour la clientèle et particulièrement les élèves HDAA.
- Participer au développement de l'éducation dans ma région.
- Représenter la voix de la population et leurs idées à la commission scolaire.
- Pour améliorer le système public, s'assurer de l'équité pour l'ensemble des élèves et par intérêt politique.
- Pour m'assurer de l'équité dans toutes les écoles de la commission scolaire - service équivalent dans toutes les écoles.
- Je veux travailler à maintenir la gouvernance actuelle et la rendre plus efficace ou du moins plus appréciée de tous.
- Pour participer à la réussite de nos jeunes.

EXPÉRIENCE AU SEIN D'ORGANISMES OÙ SIÈGENT DES PARENTS

Une forte majorité des élus a indiqué avoir déjà fait partie d'un organisme où siègent des parents. Pour l'ensemble des répondants, 81,2 % ont fait partie d'un conseil d'établissement.

Il est à noter que plusieurs répondants ont indiqué plus d'un choix.

